RENFORCEMENT DU DIALOGUE PAYS: ROLE DU SECTEUR ONG AU SEIN DU CCM ET DANS LES REGIONS (TUNISIE)

Synthèse des réunions du secteur ONG (Hammamet, Tunis, Sousse)

1. Profil et sections des ONG participantes aux réunions

Quarante trois (43) participants ont pris part aux réunions du secteur ONG représentant les ONG et localités suivantes :

- Association Tunisienne de lutte contre les MST et le sida (ATL/MST-sida) : Tunis, Sousse, Nabeul et Bizerte
- Association Tunisienne d'Information et d'Orientation sur le sida et la Toxicomanie (ATIOST) : Bureau national, Ben Arous, Zaghouan, Bizerte et Sousse
- Association Tunisienne de Prévention de la Toxicomanie (ATUPRET): bureau national de Sfax, Tunis
- Association Tunisienne des Sages Femmes (ATSF): Bureau national, Nabeul, Zaghouan, Sousse, Monastir et Mahdia
- Association Tunisienne de la Santé Reproductive (ATSR) : Bureau national, Ben Arous, Nabeul, Bizerte, Monastir et Sousse
- Croissant Rouge Tunisien (CRT) : Bureau national, Nabeul, Soliman, Korba, Hergla, Hammem Sousse et Mahdia
- Organisation des Scouts tunisiens : Nabeul, Monastir, Kairouan et Sousse
- Association des Jeunes Médecins Sans Frontières (JMSF), section de Nabeul
- Association MANARA pour la réduction des risques (usage de drogues injectables)
- Association « Les cavaliers de la paix » : Nabeul
- l'Association sport et santé pour tous : Nabeul
- Association Tunisienne de Promotion du Don de Sang (ATPDS) : bureau national
- Association « Jeunesse scolaire » (JS) : bureau national
- Une éducatrice paire (EP) des travailleuses du sexe (TS) de Sfax

2. Principaux constats:

- Seules les ONG dites « thématiques » interviennent auprès des populations clés
- Les ONG dites « généralistes » sont plus ou moins actives dans le domaine d'information et de sensibilisation sur le VIH mais disposent de grandes potentialités d'action
- Les sections n'ont pas connaissance du mécanisme de fonctionnement du GFATM
- Les sections locales et régionales ne sont pas informées par les ONG mères des activités du CCM dont elles sont membres
- La coordination et le partage d'informations sont insuffisants entre les sections et les ONG mères d'une part et entre les sections et les autres acteurs de lutte contre le sida

- Les sections ont identifié des groupes particulièrement exposés au VIH selon les spécificités des régions : ouvriers de chantiers à Nabeul et Bizerte, jeunes fréquentant les milieux touristiques (gigolos) à Nabeul et à Sousse, jeunes consommateurs de drogues dans des localitéscomme Dar Chaabane,
- Les rapports sexuels non protégés et la consommation de drogues injectables et non injectables ont été cités par les participants comme les comportements les plus répandus et les plus à risque.

3. Comment renforcer le dialogue pays?

Les propositions qui se sont dégagées des trois réunions pour renforcer le dialogue pays peuvent être résumées comme suit :

- mettre en place des réseaux intégrés englobant des institutions gouvernementales, des ONG et les populations clés en commençant parles ONG quiont participé aux réunions du secteur;
- mettre en place un mécanisme de coordination périodique CCM-réseaux locaux,
- Décentraliser les réunions du CCM et organiser des visites de terrain d'un représentant du CCM dans les régions;
- Faire participer un représentant du réseau dans les réunions du CCM en tant qu'observateur,
- participer aux élections du CCM en tant qu'observateur;
- échanger les informations par courrier électronique, site web et lettres d'information sur les activités du CCM,
- partager les PV de réunions du CCM et des ateliers et particulièrement les recommandations;
- mettre en place une base de données sur les intervenants dans toutes les régions afin de leur permettre de collaborer ensemble et de coordonner leurs actions dans les régions.
- Faire pression sur les ONG mères afin qu'elles organisent des réunions périodiques avec les sections pour les informer des activités du CCM et exiger de consulter la note conceptuelle avant la signature.

4. Comment améliorer les compétences /efficiences des ONG locales ?

Les participants aux réunions ont discuté les interventions qui ont un fort impact sur la réduction de la transmission du VIH et le maintien des individus en vie, en bonne santé et productifs et ont identifié des interventions qu'ils peuvent mener et des besoins pour obtenir des résultats concrêts:

Domaine d'intervention	Activités réalisées ou proposées	Besoin de renforcement
Le traitement antirétroviral pour les personnes vivant avec le VIH : ATL/MST	Education thérapeutique pour améliorer l'observance à la TAR	renforcement de capacités dans l'éducation thérapeutique et la logistique
Le conseil et dépistage du VIH	 Promotion du dépistage au niveau des CCDAG Organisation de campagnes de dépistage en dehors des CCDAG Sensibilisation des femmes enceintes au dépistage du VIH Promotion des dons de sang 	- Appui logistique - Formation des ONG

La prévention de la transmission du VIH	- Contribution à la formation des sages	- Appui à la formation de
de la mère à l'enfant (PTME)	femmes sur la PTME (ATSF)	formateurs (rices)
Les programmes de communication pour le changement de comportement :	- Etablissement de cartographies des populations les plus exposées dans les régions - Implication d'ATSF et ATSR dans le travail de proximité avec les TS	- Renforcement des capacités dans le travail de rue (approche de proximité) et dans la gestion des situations à risque - Formation en communication
La prévention intégrée et réponses thérapeutiques ciblant les populations clés	- Appuyer les TS qui souhaitent arrêter le commerce du sexe par des microprojets générateurs de revenus	- Formation d'éducatrices paires des TS. - Renforcement de leurs capacités en communication pour le changement de comportement
Mobilisation de ressources additionnelles et gestion des projets		Toutes les ONG demandent un renforcement de leurs capacités pour maitriser la technique de mobilisation des ressources et de gestion de projets.

<u>IMPORTANT</u>: les ONG ont proposé de mettre en place une stratégie globale de prévention et de prise en charge de l'usage de drogues et de la toxicomanie pour laquelle le CCM demanderait un financement d'encouragement.